



NOTE VERBALE

Réf. : 204.02.17/...733.../RE/2014/N.M.A

L'Ambassade du Burundi en Suisse et Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des Autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut –Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Comité contre la Torture, et a l'honneur de lui transmettre la composition de la délégation désignée par le Gouvernement du Burundi pour participer à la 53^{ème} Session du Comité contre la Torture, au cours de laquelle sera examiné le deuxième rapport périodique du Burundi en dates des 11 et 12 Novembre 2014.

Il s'agit de :

- 1) **Mr. SINDIBUTUME Célestin : Assistant du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;**
- 2) **Mr. BAGORIKUNDA Valentin : Procureur Général de la République ;**
- 3) **Ambassadeur Augustin NSANZE : Conseiller Principal au Bureau Chargé des Questions Politiques, Diplomatiques et de Coopération et Chancelier des Ordres Nationaux à la Présidence de la République ;**
- 4) **Mr. NIYONZIMA Léonidas : Directeur au Département de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale.**

L'Ambassade du Burundi en Suisse et Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des Autres Organisations Internationales à Genève profite de cette occasion pour renouveler au Haut –Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Comité contre la Torture, l'assurance de sa haute considération.

Fait à Genève, le 30/10/2014

**NATIONS UNIES
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
AUX DROITS DE L'HOMME**

COMITE CONTRE LA TORTURE

